



## Et pour les gens qui fument, quelle est la solution ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 17 février 2009

---

Et pour les gens qui fument, quelle est la solution ?

### Réponse :

Pour les gens qui fument, la meilleure solution est d'arrêter de fumer car, ce faisant, le fumeur protège sa santé, la santé et le bien être de ceux qui l'entourent, il améliore son pouvoir d'achat, diminue le coût d'entretien des locaux et véhicules dans lesquels il fume et cesse, par la même occasion, d'alimenter les caisses d'une industrie qui tue un consommateur de ses produits sur deux.

Pour les gens qui fument et ne souhaitent pas arrêter de fumer, la loi a prévu, depuis le 10 janvier 1991, qu'ils ne pouvaient pas fumer dans les lieux à usage collectif lorsqu'ils sont fermés et couverts ou lorsqu'ils constituent un lieu de travail, ainsi que dans les transports collectifs. Il leur reste donc la possibilité de fumer dans la rue, chez eux ou dans les fumoirs aux normes qui peuvent exister dans les lieux où il est interdit de fumer.

Toutefois, s'il veulent éviter que la loi ne réduise encore ces espaces, ils devront veiller à ce que leur fumée ne constitue pas une nuisance pour ceux qui sont en droit de souhaiter respirer un air dépourvu de pollution tabagique. C'est ainsi que l'individu qui enfume de manière abusive ses voisins de palier ou du dessus ainsi que les cafetiers et restaurateurs qui mettent des terrasses fermées à la disposition des fumeurs contribuent fortement à la radicalisation d'une loi qui, si elle avait été respectée, n'aurait certainement pas connu le durcissement intervenu depuis le 1er février 2007, puis le 1er janvier 2008.